

## ... UN SCHEMA SECTORIEL SPORT EN RHONE ALPES

### Contexte

Cette **action d'abord expérimentale en 2009 et reconduite en 2010**, a été initiée par le service sport de la Région Rhône-Alpes, dans le cadre de sa politique de soutien aux ligues et comités régionaux sportifs.

Le CROS Rhône-Alpes en tant qu'acteur expert du territoire dans le domaine du sport a été sollicité par le conseil régional pour l'aider dans cette mise en place.

Aussi, la finalité de développement de l'emploi dans les associations de ce programme rejoignant pleinement les objectifs des partenaires financeurs historiques du DLA, ce dernier a été identifié comme partenaire pour contribuer à la mise en œuvre de ce projet d'appui.

Enfin, le Comité National Olympique et Sportif, en sa qualité de Centre National d'Appui et de Ressources a également été invité à participer aux réunions de préfiguration et de suivi de l'action pour son rôle de coordination entre le dispositif et le réseau d'une part, et de garant d'une méthodologie adaptée d'autre part.

### Diagnostic et problématique

Aux côtés de la Région Rhône-Alpes, **le CROS Rhône-Alpes**, acteur représentatif du mouvement sportif en région, **a travaillé, au travers un « pré-diagnostic », au repérage des ligues et comités régionaux sportifs** exprimant des besoins ou des problématiques relatives à la pérennisation de leur(s) emploi(s) et à la consolidation ou au développement de leurs activités.

**L'échelon régional étant un échelon structurant** pour inscrire une dynamique fédérale dans un territoire, la notion d'accompagnement de ces ligues visait alors à **faire émerger chez elles l'idée de service aux membres et à requestionner leur projet et les activités autour de l'appui que les ligues pourraient donner aux associations de leur discipline**: première information, orientation vers les spécialistes de l'accompagnement, etc.

### Les acteurs impliqués

- Le service sport du Conseil régional
- Les pilotes régionaux et départementaux du DLA
- Le CROS
- La DRJSCS (2010)
- Le CNAR sport
- Le C2RA et les DLA

## Le public visé

Les **administrateurs bénévoles et les salariés des ligues et comités régionaux sportifs volontaires** qui ont été mobilisés en Rhône-Alpes.

## La démarche

### **1/ Le temps de l'interconnaissance**

- Rencontres entre CROS et CRESS/C2RA pour favoriser le rapprochement du mouvement sportif fin 2008 vers l'ESS et le DLA.
- Rencontres entre la région (service sport : techniciens, chef de service, directeur du service sport jeunesse, vie associative) et la CRESS, puis le C2RA.
- Participation du C2RA à la réunion annuelle organisée par le conseil régional à destination des ligues/comités régionaux sportifs au cours de laquelle la région a rappelé sa volonté de proposer aux structures un appui à leur structuration et la pérennisation de leurs emplois.

### **2/ Le temps de la mobilisation des acteurs**

- Mobilisation de l'ensemble des opérateurs DLA par le C2RA
- Mobilisation des ligues par le CROS

### **3/ Le temps de la négociation entre acteurs du DLA et la Région**

- Rencontres de la région avec les pilotes Etat et CDC, en présence du C2RA pour réaffirmer les attentes des financeurs historiques du DLA, et faire émerger les convergences d'objectifs notamment sur le volet emploi
- Négocier avec la région le montage financier de l'action

### **4/ Le temps de la construction de l'offre d'accompagnement et de la mise en œuvre**

- Collaboration entre le CROS, le conseil régional, le CNAR Sport et les C2RA/DLA pour la construction du plan d'accompagnement

### **5/ Le temps de coordination régionale de l'action et du suivi administratif**

- Attribution des ligues par opérateur DLA en fonction du nombre de clubs de la discipline par départements
- Point régulier avec les DLA et avec les comités de pilotage locaux

## Le déroulé de l'accompagnement

L'accompagnement a été **co-construit** avec le CROS, le Conseil Régional, le C2RA et un représentant des DLA et proposé en deux étapes :

### Un accompagnement collectif :

- 3 modules en 2009
  - Module 1 : projet associatif, au-delà du projet sportif / Module 2 : fonction employeur et gouvernance / Module 3 : stratégies de développement
  - Montage du cahier des charges, choix du prestataire Mouvens, et mise en place de l'action par le C2RA
  - 13 structures régionales accompagnées
  
- 6 modules en 2010
  - Module 1 : projet associatif, au-delà du projet sportif / Module 2 : fonction employeur et gouvernance / Module 3 : stratégies de développement/ Module 4 : communication / Module 5 : gestion du temps / Module 6 : montage d'événement sportif
  - Transfert de pilotage entre le C2RA et la tête de réseau. Le CROS étant plus légitime pour poursuivre cette action structurante dans son rôle de représentant du mouvement sportif sur la région.
  - 16 structures régionales accompagnées

### Un appui individuel :

- 9 structures jugées prioritaires par les partenaires
  - en moyenne 6 jours d'appui assuré par les DLA

## Les résultats obtenus

- Près de **30 structures bénéficiaires d'un accompagnement collectif**.
- **9 structures accompagnées en individuel**.
- Une **satisfaction générale** relevée auprès des participants.
- **Mise en place d'une véritable dynamique partenariale sur le territoire** entre le CROS, la DRJSCS, le Conseil régional et les DLA.
- **Un passage de témoin entre le dispositif et le réseau (CROS)**

### ELEMENTS CLES DE REUSSITE

- Une **volonté partagée de renforcer le mouvement sportif** en agissant sur les instances qui œuvrent à sa structuration au niveau régional
- Une **collaboration associant l'ensemble des acteurs**

## Les perspectives

Une structuration d'un maximum de ligues régionales sportives du territoire avec un impact sur leurs membres : les comités départementaux et in fine les clubs.

## Le financement

Un cofinancement entre le conseil régional (50%) et le dispositif DLA/C2RA (50%) :

- Projet 2009 :
  - **Accompagnement individuel** : 60 000€ (30 000€ dispositif et 30 000€ du conseil régional)
  - **Accompagnement collectif** : 6 000€ (3 000€ dispositif et 3 000€ du conseil régional)
- Projet 2010 :
  - **Accompagnement individuel** : 60 000€ (30 000€ Dispositif et 30 000€ du conseil régional)
  - **Accompagnement collectif** : 6 000€ (3 000€ dispositif et 3 000€ du conseil régional)

*Remarque :* Les budgets sur l'accompagnement individuel n'ont pas été consommés dans leur totalité puisqu'il avait été prévu un accompagnement individuel de 8 ligues par année. Or, 4 ont été accompagnées en 2009 et 5 en 2010.

## Pour en savoir plus...

### Sylvain BRUN

Chargé de mission C2RA  
Chambre Régionale de  
l'Economie Sociale et  
Solidaire Rhône-Alpes  
Tél. 04 78 09 11 97

### Jean-Claude CASSAR

Chargé de Mission CROS  
Comité Régional Olympique  
et Sportif de Rhône-Alpes  
Tél. 04 74 19 16 05

### Delphine LABORDE

Responsable CNAR Sport  
Comité National Olympique  
et Sportif Français  
Tél. 01 40 78 28 92

Avec le soutien de

